

IP INFORMATION SPORTS



10 septembre 2026



RP FO présents : Ben Barnier (FO) et Stéphanie Desjars (FO)

Rédaction nationale

(en présence de Julien Duperray)

1. Pape : où, quand, comment ?

Quel est le dispositif mis en place par France Télévisions pour la visite du pape en France du 25 au 28 septembre ? Combien d'heures d'éditions spéciales ? Sur quelle antenne ? Avec quels moyens budgétaires ? Ceux des programmes ou de l'info ?

→ La rédaction nationale prend une partie des spéciales sur France 2, vendredi, Notre Dame et Stade de France. Le samedi sur France 2 : messe en début d'après-midi. Le dimanche franceinfo et les émissions religieuses prennent le relai. Lundi, pour Metz, France 2 reprend l'aspect géopolitique. Il y aura en partie de la co-diffusion. Les envoyés spéciaux viendront de France 2 et franceinfo : avec une dizaine d'envoyés spéciaux au total.

France TV produit le signal international.

Julian Bugier présentera, ainsi que Léa Salamé, Jean-Baptiste Marteau.

2. Quel emploi pour Léa Salamé ?

Léa Salamé est en retrait du 20H : fait-elle toujours partie des effectifs de la rédaction nationale ? Sur « Quelle époque » elle est salariée d'une boîte de prod. Son salaire lié au 20H est-il suspendu ? Si non quelles sont ses nouvelles attributions ?

- *Léa Salamé va continuer à travailler pour la direction de l'information. Deux documentaires lui ont été confiés par la directrice des magazines. Elle présentera des spéciales. Elle a un statut de rédactrice en chef. Son salaire n'est pas suspendu. Elle est en CDI et continue de percevoir son salaire.*

3. Recasage de l'ex-directeur de l'info

Que devient l'ancien directeur de l'info de France Télévisions. Fait-il toujours partie des effectifs de FTV, si oui, quelles sont ses fonctions, et pour combien de temps ?

- *Alexandre Kara a trouvé un autre poste dans une autre entreprise : directeur de l'information du groupe Mediawan (pour info : maison mère de C dans l'air, C à vous, C l'hebdo). Il n'est donc plus en charge des questions liées à l'I.A. au sein de France TV. Il a remis un rapport à la présidente de France TV.*

4. Vacuité des JT de France 2 pendant l'été

Force est de constater que l'auteur de l'article de Téléràma du 21 août a raison de souligner la vacuité des JT 13H et 20H pendant l'été. Collision de bateaux de plaisance dans la baie de Cannes, atterrissage en catastrophe d'un avion militaire à Salon-de-Provence, ou publiereportage sur la location de voiture sur l'appli Airbnb.

N'y a-t-il pas d'enquêtes sérieuses à mener sur Airbnb justement pendant cette période de vacances pour évoquer la grogne des riverains, des municipalités et des utilisateurs de l'appli ?

Pourquoi choisir de fabriquer des JT avec si peu d'ambition ?

- *Il s'agit d'une question éditoriale qui ne relève pas de l'IP selon la direction qui précise qu'elle ne souscrit absolument pas au terme de vacuité.*

5. Drones : projet toujours en l'air

Où en est-on du déploiement des drones à la rédaction nationale pour les salariés volontaires titulaires du brevet de pilotage ? A France 3, l'expérimentation est terminée. 45 drones ont été achetés, 50 pilotes (une majorité de JRI ou biquifiés) réalisent régulièrement des images aériennes. La direction a-t-elle l'intention de faire avancer ce dossier à la rédaction nationale ? Alors que des images sont régulièrement faites en dehors de tout cadre légal à même de garantir une pratique sécurisée pour les salariés de FTV.

- *La DRM a sollicité un budget pour une expérimentation, le budget n'a pas pu être alloué pour des raisons financières. Il s'agissait d'une quinzaine de drones. Une demande sera présentée en 2027.*

6. Service climat : mal déménagement.

Déménagement du service climat dans l'espace du service culture : cet espace pour le service climat n'est pas du tout adapté. Trop isolé du reste de la rédaction et des assistantes du service (partagées avec le service société situé à un étage différent). Aucun travaux n'est prévu pour des box de confidentialité et des salles de repos, ni pour des cloisons pour isoler les chefs de service adjoints des rédacteurs. Pourquoi ne pas avoir engagé une réflexion plus large pour maintenir de bonnes conditions de travail pour ce service environnement/climat ?

- *Cette question sera traitée au CSE Siège.*

Franceinfo TV

(en présence de Nicolas Marut)

7. Nouveaux horaires de nuit ?

Dans la nouvelle grille de franceinfo, il est question de rediffuser le 23H jusqu'à 2h du matin : doit-on comprendre qu'il sera désormais possible de « breaker » jusqu'à 2h du matin ? Quelle incidence cela aura-t-il sur les équipes techniques et éditoriales ? Quid de l'organisation du travail ?

- *Nous rediffusions notre journal de 23h dont nous sommes fiers dit Nicolas Marut, ce qui ne nécessite pas de personnel en plus. Il est rediffusé deux fois entre minuit et deux heures du matin. Puis c'est France 24 qui prend le relais.*

8. Sans maquillage

Plus de maquillage (pour les invités (sauf politique matinale et 18h) et les journalistes : pourquoi avoir lésiné sur ces moyens essentiels à un bon rendu antenne. Depuis la rentrée, même bronzés les journalistes sont tous bien blafards...

Certains invités ont fait part aux journalistes de la rédaction de leur mécontentement. Le maquillage était un lieu où ils se sentaient accueillis et préparés pour leur passage à l'antenne.

La direction dit avoir commandé des kits maquillage pour certains salariés. Les kits n'étaient pas disponibles pour le lancement du nouveau plateau. Pourquoi cette commande n'a-t-elle pas été anticipée ?

- *Il y a toujours du maquillage sur franceinfo. Cette décision a été prise pour des raisons budgétaires. C'est un choix assumé. Le budget était très conséquent avec 2 maquilleuses le soir, tous les jours de l'année.
Ce budget a été réduit pour pouvoir continuer à envoyer des équipes sur le terrain. Ni LCI, ni BFM ne maquillent les invités hormis certaines exceptions. CNEWS ne maquille personne. Les employés ont des kits.
Les invités des autres chaînes d'info s'y sont habitués. Certains invités récurrents auront peut-être accès à des kits de maquillage.
Les vacances ont rendu la commande de ces kits compliquée. Les kits femmes coûtent 200 euros, les kits hommes coûtent 60 euros. Trente-deux kits ont été commandés.
La fin des vacances du soir au maquillage fait économiser des centaines de milliers d'euros.
Les caméras sont équipées d'une technologie qui lisse la peau des personnes en plateau.*

9. La loge maquillage : à améliorer

Pas de placard dans la nouvelle loge maquillage de franceinfo canal 16 située au niveau 1 de MFTV ? Est-ce un oubli ? Et attention à ne pas se dessiner un œil au beurre noir sur l'énorme poteau situé en plein milieu de la pièce qui gêne les déplacements des usagers !

- *Le sujet est en cours d'instruction avec IMG.*

10. Nouveau plateau : les chroniqueurs-randonneurs

Comme anticipé par les RP, l'arrivée du nouveau plateau s'est traduite par un nombre conséquent d'aller-retours pour les présentateurs JT, chefs d'édition, chroniqueurs, hubbers. Au niveau 0, les chroniqueurs et hubbers ne disposent pas de lieu de travail pour mettre leurs papiers à jour entre deux passages. Il faut donc prendre l'ascenseur, si et quand il fonctionne, ou grimper 4 étages à pied. La direction propose de travailler dans la salle des traducteurs... sauf si elle est occupée. Ces questions avaient été anticipées par les RP, la direction avait assuré que les journalistes hubbers et chroniqueurs disposeraient de tablettes au niveau du plateau (niveau 0) pour mettre leurs papiers à jour et d'ordinateurs reliés à une imprimante. Pourquoi cet engagement n'a-t-il pas été tenu ? Ce dispositif est essentiel pour permettre à franceinfo d'être réactif en plateau.

→ *La solution trouvée est la salle des traducteurs qui est très rarement occupée. L'un des trois ascenseurs est priorisé vers la régie et les loges.*

11. Hubeurs : tenue plus que correcte exigée

Avec le nouveau plateau de Franceinfo, les salariés qui font des hubs sont appelés à s'habiller : en costard/cravate/chaussures pour les hommes ... pour les femmes, c'est moins rigoureux. En tous cas, la direction souhaite que nous ayons « la classe » à l'antenne. Bref, si la direction souhaite une tenue particulière pour les journalistes hubeurs, quelque chose est-il prévu pour les habiller (prime d'habillement, ou autre) ?

→ *La demande porte particulièrement sur la question des vestes et cravates. La direction met un stock de cravates à disposition. Les hubeurs n'ont pas de prime d'habillement. Les reporters du national n'ont pas de prime d'habillement.*

12. Prêt de vêtements aux présentateurs de Franceinfo : le travail de sape de « One More » continue !

Le prestataire One More (fournisseur de vêtements des présentateurs de Franceinfo canal 16) ne donne toujours pas satisfaction. Cette instance a déjà posé trois questions à ce sujet entre novembre 2025 et janvier 2026. En vain ! 9 mois plus tard, les dysfonctionnements sont tels que la plupart des journalistes ne commandent plus de vêtements ... pourtant ils en trouvent dans leur placard alors qu'ils n'en ont pas commandé : les journalistes demandent qu'on en finisse ! Ils réitèrent leur souhait qu'on leur accorde une prime même soumise à cotisation sociale et fiscale. (Cf. Réponse direction du mois de novembre 2025 : « il n'est pas possible de revenir à un système d'enveloppes avec justificatifs à la suite d'un contrôle URSSAF qui considère ces dépenses comme des avantages en nature. L'alternative serait le versement d'une prime soumise à cotisation sociale et fiscale »).

→ *Il n'est pas possible de revenir à système d'enveloppe. Le système actuel donne globalement satisfaction.*

Numérique

13. Info sur les réseaux sociaux : qui fait quoi ?

Pouvez-vous nous indiquer à quel service sont rattachés les salariés, journalistes et autres personnels, qui s'occupent des publications sur les réseaux sociaux ? quelle est leur fonction et quelles sont leurs

tâches ? Pouvez-vous nous fournir un organigramme : pour le service des réseaux sociaux ainsi que pour la cellule de la rédaction nationale qui s'occupe des RS ?

Pouvez-vous nous indiquer à quel service sont rattachés les salariés, journalistes et autres personnels, qui s'occupent des publications sur les réseaux sociaux ? Quelle est leur fonction et quelles sont leurs tâches ?

Comment les publications sur les réseaux sociaux sont-elles encadrées ? A France 3, une expérimentation sur plusieurs mois et 5 stations pilotes a été menée. Un accord pour son extension dans tout le réseau France 3 a ensuite été signé avec les OS. Pourquoi une telle réflexion adaptée à la rédaction nationale n'est-elle pas menée ? Ces pratiques non encadrées peuvent générer des tensions au sein des équipes rédactionnelles.

- *Le service réseaux sociaux est placé sous la direction de Célia Mériguet, directrice de franceinfo.fr et de Carole Belingard en charge des réseaux sociaux et de la jeunesse. L'équipe compte 4 rédacteurs en chef adjoints, 5 journalistes et 4 prestataires. L'équipe qui s'occupe des comptes du 20h et des sujets natifs pour les réseaux a deux rédacteurs en chef et un rédacteur en chef adjoint. Tout contenu mis en ligne sur les réseaux sociaux de l'information est validé en amont par les rédacteurs en chef adjoints ou les rédacteurs en chef. Aussi, l'expérimentation effectuée à France 3 ne semble pas correspondre à nos besoins.*

DRM

14. Mixage actu

Les mixeurs ont encore dû travailler cet été sur des sujets venus de l'extérieur, parfois même des formats longs de 17 minutes, avec des pistes de son mélangées qui ne leur permettent pas d'effectuer un travail de qualité.

A quand des consignes claires et impératives envoyées à tous les bureaux et monteurs travaillant en extérieur pour séparer les pistes son ?

- *Un mail est régulièrement envoyé aux bureaux en France et à l'étranger à cet effet. Il rappelle les consignes son.*

15. Médiathèque

Question sur les postes informatiques avec écrans incurvés Campus :

8 ordinateurs avec écrans incurvés, servant uniquement de poste de consultation sont installés dans l'espace repos des personnels de plateaux, et de surcroît utilisés au quotidien au maximum par une ou deux personnes. Il en va de même pour les 4 postes de la salle de repos 1 R4503.

Les documentalistes de la Médiathèque travaillent toute la journée sur écran. Il est de la responsabilité de l'entreprise de leur fournir des écrans dont l'ergonomie et la taille leur permettent d'afficher la totalité de leurs applications de façon lisible (prévention de la santé visuelle au travail).

Les documentalistes demandent donc à bénéficier de tels écrans ergonomiques, comme évoqué à maintes reprises lors des DUER, d'autant que parmi eux compte des salariés en situation de handicap.

- *La demande a été faite pour les documentalistes. On ne sait pas encore si elle sera acceptée. Les salariés en situation de handicap peuvent faire la demande d'un écran incurvé via la médecine du travail.*

16. Recherchiste c'est un métier

Les documentalistes s'étonnent de voir la mention « recherchiste » dans la signature des journalistes en formation à la rédaction.

Ces journalistes qui ont la charge d'effectuer certaines recherches sur les réseaux sociaux font appel à leurs « collègues » documentalistes pour effectuer des recherches.

Ce terme « Recherchiste » appartient au métier de documentaliste, non à celui de journalistes. Cette utilisation est un empiètement et une méconnaissance du métier de documentaliste !

Dans un souci de respect des attributions de chacun, les documentalistes souhaitent que la signature de ces journalistes soit modifiée, en « journaliste en formation » ou toute autre signature à votre convenance.

Pour rappel, les documentalistes en région qui ont validé la formation « écrire pour le web » ne signent pas leurs articles diffusés sur le site Internet avec la mention journaliste ! Ces derniers sont validés par le rédacteur en chef, comme ce fut le cas pendant des années pour une documentaliste de PIDF !

- *Journaliste recherchiste est le terme utilisé dans la fiche de recrutement de ces journalistes junior. Leurs fonctions recouvrent la recherche d'images, de contacts, de témoignages. La mention "recherchiste" correspond assez bien à leurs fonctions.*

17. Utilisation du TVU pour des directs

Lors de l'instance de proximité de juillet, concernant l'utilisation du TVU pour les directs, vous aviez répondu sur l'aspect santé. Réponse avec laquelle nous ne sommes pas d'accord.

En revanche, vous n'avez pas répondu à une autre partie de la question :

Filmer en direct ne correspond pas au travail d'un journaliste reporter d'images. Son métier n'est pas de capter des images pour les retransmettre en temps réel, mais d'exercer la profession de journaliste en bâtissant un récit. (voir accord collectif p 311, la nomenclature générale des fonctions journalistes.) La direction peut-elle rappeler que l'utilisation du TVU reste limitée à des situations d'urgence d'envoi d'éléments, destinés à être assemblés pour un reportage ? Toute autre pratique reste proscrite.

- *L'accord collectif n'a pas vocation à définir dans les détails toutes les activités exercées par chaque fonction. Ces fonctions sont par ailleurs amenées à évoluer en fonction des évolutions technologiques. Donc rien n'interdit de demander à des JRI de faire de la captation d'images à l'aide d'un TVU. Cela doit cependant rester limité et se faire avec leur accord.*

Ressources humaines

18. Succès du vélo à FTV

Du fait de son succès, le parking est saturé. Quand ce parking sera-t-il redimensionné ?

D'autre part, et malgré des accidents en cas de sol mouillé les jours de pluie, l'allée du parking vélo n'a toujours pas été enduite de la même peinture antidérapante qui existe dans les allées destinées aux scooters et motos. Quand cet aménagement sera-t-il enfin effectué ?

- *Comme indiqué précédemment (CSE Siège mars 2026 notamment), la direction n'envisage pas à ce stade le changement du revêtement du parking. Compte tenu des récentes chutes, la direction a décidé de renforcer le lavage du parking. D'autre part, les règles d'utilisation du parking vont changer à partir de 2027. Les usagers devront mettre pied à terre dès l'entrée du parking. Et donc descendre la rampe à pied.*

Prochaine réunion de l'instance de proximité au mois le 8 Octobre

N'hésitez pas à adresser vos questions à vos Représentants de Proximité :
Ben Barnier, Christophe Kenck, Stéphanie Desjars et Gilles Giorgi

La télévision est un travail d'équipe

IP INFORMATION SPORTS



Christophe Kenck
Grand Reporteur



Gilles Giorgi
Réalisateur



Ben Barnier
Grand Reporteur



Stéphanie Desjars
Grand Reporteur

Vos élus sont là pour vous défendre !